



CONCLUSIONS

Montreuil, le 16 mai 2024

CONCLUSIONS DE LA 20^E CONFÉRENCE DE L'UFR PAR VÉRONIQUE MARTIN

Chères et chers camarades,

Nous arrivons au terme de notre conférence. Je tiens en tout premier lieu à vous remercier pour le sérieux et la fraternité qui aura animé ces trois jours dans un lieu très agréable. J'espère que le lieu que nous avons choisi vous aura donné à toutes et tous envie de découvrir le patrimoine social des cheminotes et cheminots mais aussi de le défendre car comme vous l'a dit Alexandre BOYER hier soir et comme dirait aussi un camarade des Alpes, « on est chez nous ! ».

Faisons en sorte de le préserver, de l'améliorer, de l'agrandir pour permettre aux cheminotes et cheminots et à leur famille de pouvoir partir en vacances, avoir accès à la culture et aux loisirs, source d'émancipation.

Un merci tout particulier aux personnels du centre et à son directeur pour la qualité de leur accueil et leur disponibilité y compris dans la préparation de cette conférence. Nos remerciements aussi à l'équipe de bénévoles du secteur PACA qui ont œuvré sous la houlette d'Éric COURTIN ainsi qu'aux militantes et militants de la fédération : Romuald, Fanny et Séverine qui nous ont apporté une aide précieuse pour que notre conférence se déroule de la meilleure des manières.

Je vous demande de toutes et tous les applaudir.

Cette conférence, au-delà des moments de fraternité qui sont précieux dans la période que nous vivons, nous aura permis de débattre et de valider le contenu de nos fiches revendicatives et QVS. Fiches qui sont



désormais notre bien commun et que nous aurons toutes et tous à cœur de faire vivre durant ce mandat.

Fiches qui viennent compléter les orientations et les repères revendicatifs de notre fédération ainsi que ceux de notre UCR. Ces fiches doivent vous permettre d'animer et d'impulser l'activité revendicative et QVS dans vos secteurs et sections retraités.

Comme nous en avons pris l'habitude depuis quelques années, elles sont et seront complétées par des notes et argumentaires sur des sujets précis et d'actualité.

Le débat général et les trois tables rondes nous ont permis de creuser plus profondément certains sujets. Rassurez-vous je ne vais pas tous les reprendre.

Il me semble que nous pourrions nous fixer quatre axes principaux de travail durant ce mandat :

L'amélioration des droits des retraité-es notamment au niveau des facilités de circulation comme 1^{er} axe. Vous avez été nombreux à le dire, nous avons gagné et fait reculer la direction dans sa volonté d'empêcher les retraité-es d'accéder à leurs facilités de circulation, mais tout n'est pas réglé pour autant.

Certes, la carte de circulation papier est prolongée, la possibilité de faire les réservations aux guichets ou 3635 est confirmée mais encore faut-il avoir des guichets ouverts dans nos gares !

Nous aurons donc une bataille à mener avec nos camarades actifs pour gagner la présence de guichets dans l'ensemble de nos gares avec des horaires d'ouverture compatibles avec les besoins des usagères et usagers. Cette bataille doit aussi être l'occasion de travailler la convergence des luttes en lien avec les USR et les associations d'usagers. Elle peut aussi nous permettre d'aborder plus largement la question de l'accès aux transports pour les retraité-es. A l'image du travail en cours au sein de l'USR 13 avec l'implication de nos camarades de la section de Marseille ou de ce qui a été réalisé en impliquant

différents acteurs pour la défense du « Tire-Bouchon » entre Auray et Quiberon.

Le 2^{ème} axe, au vu des interventions dans le débat général mais aussi lors de la défense des amendements, est bien évidemment la protection sociale et plus particulièrement les dangers de la mise en place d'une Complémentaire Santé Obligatoire pour les agents statutaires à compter du 1^{er} janvier 2025 en lien avec l'accès aux soins et à la santé.

Sur la complémentaire santé obligatoire, Olivier et Thierry l'ont dit dans leurs interventions, il nous reste quelques mois pour convaincre l'ensemble des cheminotes et cheminots actifs et retraités du cadre permanent des dangers que ferait courir cette complémentaire sur nos droits en termes de médecine de soins intégrée mais aussi sur l'avenir des mutuelles cheminotes.

Au vu des résultats produits par l'inter UFR que nous avons tenté d'initier, nous sommes seuls dans cette bataille. Pour autant, nous ne devons pas partir perdants et continuer à avoir le débat avec nos syndiqués mais aussi plus largement avec l'ensemble des cheminotes et cheminots.

Sur ce sujet de la protection sociale complémentaire, une réflexion est en cours au sein de l'UCR, sans remettre en cause notre exigence d'une sécurité sociale intégrale, une réflexion sur le coût et la continuité de la prise en charge des complémentaires santé obligatoire par l'employeur au moment du passage à la retraite. Le patronat ayant une certaine responsabilité voire une responsabilité certaine sur notre état de santé à la retraite.

Nous devons aussi poursuivre et amplifier la mobilisation, tel que l'a souligné Robert LEROY entre autres, sur l'accès aux cabinets médicaux SNCF pour les retraité-es et les ayants-droits et ainsi permettre aux retraités de continuer à se soigner sans avoir à arbitrer entre différentes dépenses ou à faire des dizaines de kilomètres. Une lutte à mener actifs/retraités, statutaires et contractuels. Dans beaucoup d'endroits, il va nous falloir en plus gagner la réouverture voir de nouveaux cabinets médicaux avec du personnel médical formé.

Ces sujets sont des points d'appui à intégrer dans nos réflexions dans le cadre de la préparation des suites à la mobilisation du 26 mars dernier. Suites qui seront mises en débat, tel que nous l'a dit Cathy hier, lors du comité général de l'UCR qui se tiendra les 18 et 19 juin prochain dans lesquelles l'accès à la santé et aux soins et plus globalement l'avenir de notre sécurité sociale vont être primordiales tant le sujet est prégnant pour nombre de retraités et leur famille. Des initiatives sont d'ores et déjà en préparation ou en cours dans les territoires comme dans le 87, dans le 59 ou encore le 66. Des démarches revendicatives locales dans lesquelles les cheminotes et cheminots ont toute leur place.

Suites au 26 mars plus que nécessaires au vu des annonces faites par Bruno LEMAIRE qui cherche encore à faire 10 milliards d'€ d'économies pour cette année et qui a d'ores et déjà annoncé vouloir en faire 20 milliards dont la moitié sur la loi de finance de la sécurité sociale 2025 et 50 milliards d'ici 2030.

Vous avez à votre disposition l'appel de la conférence qui doit être diffusé rapidement et vous permettre d'ores et déjà de mener les débats dans vos sections et syndicats.

Le 3^{ème} axe de travail découle naturellement des deux premiers : le pouvoir d'achat, la revalorisation des pensions. Comme pour la complémentaire santé obligatoire les autres organisations ont refusé de se joindre à nous pour adresser un courrier au ministère des affaires sociales afin d'exiger une augmentation des pensions de 10% immédiatement. Pour répondre à l'interrogation de Régis LARRE, cette revendication est aussi celle de l'UCR, les choses ont été tranchées lors du congrès de l'UCR.

Au-delà de l'envoi de ce courrier, il va nous falloir réfléchir à quelle mobilisation, quelle démarche revendicative pour convaincre les retraités d'agir. Car si un courrier suffisait pour obtenir gain de cause cela se saurait !

Certes, les retraites de base ont été revalorisées de 5,3% en début d'année 2024 mais au titre de l'année 2023 et les retraites

complémentaires de 4,9% au 1^{er} novembre 2023. Et pour le moment, rien n'est prévu pour 2024.

Nous avons même des experts, des économistes qui portent la proposition de déconnecter la revalorisation des pensions de l'inflation car les salaires des actives et actifs ne suivent pas la même tendance et donc cela creuse l'écart entre le pouvoir d'achat des retraité-es et celui des actives et actifs.

Mais nous le constatons au quotidien, avec la poursuite de la hausse de l'inflation, le niveau de vie des retraités, comme celui des actives et actifs, continue de baisser.

L'UCR a mis à disposition des organisations un outil qui permet, en renseignant uniquement le montant de sa pension perçue en février 2024, de calculer sa perte de pouvoir d'achat en euros depuis 2020. Partout où il a été déployé, il a permis de faire mesurer l'ampleur des dégâts. Certes, il n'est pas parfait, le calcul se fait à la grosse maille mais il est surtout à prendre comme un outil de sensibilisation, de débat au service de la mobilisation.

Il a été transmis à l'ensemble des secteurs retraités, à nous de le faire vivre dans nos sections, auprès des cheminotes et cheminots retraités et de provoquer le débat pour convaincre de la nécessité et de l'urgence d'agir.

Mais pour agir encore faut-il être nombreux et nombreuses. Qualité de vie syndicale, orga, renforcement, politique financière, formation syndicale, l'ensemble de ces sujets ont été abordé pendant notre conférence.

Ils ont aussi fait l'objet de débats lors de notre congrès fédéral et du congrès de l'UCR et font partie de notre feuille de route. Car nous pouvons avoir les plus belles revendications, la meilleure des volontés, si nous ne sommes qu'une poignée à être convaincu-es, nous n'irons pas très loin et le changement de société que nous ambitionnons toutes et tous va se faire attendre. Ce sera donc notre 4^{ème} axe de travail.

Les échanges que nous avons eu lors de la table ronde confirment, si besoin en était, la justesse des décisions prises lors des conseils nationaux de l'UFR de faire de la QVS un enjeu pour notre organisation.

Cela passe, vous l'avez dit, par des dispositions certes pratiques mais hautement politiques et nécessite un meilleur travail dans le syndicat entre les actifs et les retraités. La décision de mettre en place des binômes actifs/retraités par syndicats pour travailler la continuité syndicale doit se concrétiser. Cela ne peut être une option même si nous rencontrons des difficultés dans la mise en œuvre. Le déploiement de nos modules de formations doit être une priorité pour permettre à chacune et chacun d'être outillé.

Le formidable travail de recensement, de contact réalisé lors de la campagne des élections des représentants des retraités au CA de la caisse doit se poursuivre pour maintenir le contact avec nos sympathisantes et sympathisants et leur proposer l'adhésion. Le seul risque que nous courons est qu'ils et elles nous disent non.

Nous allons devoir durant ce mandat nous tourner vers les cheminotes et les cheminots retraité-es contractuel-les, celle et ceux des entreprises ferroviaires privées et des filiales pour les intégrer dans notre activité syndicale et revendicative et ainsi faire vivre la décision de notre 45^{ème} congrès fédéral : celle d'être la fédération de toutes et tous les cheminots quel que soit leur entreprise, statut et régime de retraite.

C'est pourquoi nous allons nous attacher, durant ce mandat, à vous apporter des éléments de compréhension, revendicatifs au travers de notes, argumentaires ciblés notamment sur les droits afférents au régime général, aux retraites complémentaires tel que l'AGIRC ARRCO.

Encore quelques mots sur nos échéances revendicatives à court et moyen terme.

Plusieurs camarades sont intervenus sur le 27 mai, journée nationale de la résistance. Ce jour-là, la fédération réunira 200 jeunes à Montdidier pour débattre avec elles et eux de la place des jeunes dans la CGT. Cette

journée fait suite aussi aux initiatives organisées lors des commémorations de l'assassinat de Pierre Sépard le 7 mars.

Le lendemain se déroulera la manifestation nationale et européenne des cheminotes et cheminots à Paris. Vous avez reçu le vendredi 03 mai l'appel de la fédération et le lundi 06 mai l'appel de l'UFR. Nous avons toutes et tous rendez-vous à 12h30 Place d'Italie pour nous rendre à la gare Montparnasse.

Au-delà de rappeler nos revendications en matière de ferroviaire public, cette manifestation a aussi l'objectif de préciser de quelle Europe nous voulons : une Europe qui fait la part belle aux droits sociaux, aux services publics, à la coopération entre les pays et entreprises historiques au niveau du ferroviaire notamment.

Des revendications qui sont très éloignées de ce que portent les partis d'Extrême-droite ou de droite extrême. Partis qui, malheureusement loin de se limiter au Rassemblement National, ont le vent en poupe dans les médias et les sondages, mettons tout en œuvre, même si je vous le concède ce ne sont pas des débats faciles, y compris dans l'organisation, pour faire mentir les sondages lors du scrutin du 09 juin prochain.

Le droit à la paix, à la sécurité et à la liberté de circulation des êtres humains et des populations doivent être des droits fondamentaux. Comme le disait Alain GRANGER de la section d'Avignon dans son intervention, la paix n'est pas que l'absence de guerre mais revêt aussi une dimension sociale, économique et environnementale. La table ronde, qui s'est déroulée dans des conditions compliquées et que nous avons voulu large dans son approche tant le sujet est d'actualité, ne nous aura pas permis d'échanger aussi longtemps qu'on le souhaitait sur ces thèmes au combien d'actualité. Nous aurons durant le mandat d'autres initiatives sur ces questions.

S'il est juste d'exiger que la période des Jeux Olympiques se concrétise par une trêve des conflits armés dans le monde cela ne peut suffire. J'espère que les échanges que nous avons eu lors de la table ronde vous aideront dans les échanges que nous devons avoir pour être

nombreuses et nombreux dans les rues le 21 septembre prochain lors de la journée internationale pour la paix à l'appel, entre autres, de la CGT et du Mouvement de la Paix pour peser sur les décisions nationales et internationales et inverser des évolutions qui nous conduisent « droit dans le mur ».

Camarades, vous avez élu un nouveau Bureau National, la fédération, à la suite de son congrès, m'a confié la tâche d'animer notre UFR. Je vous remercie de votre confiance et je vous souhaite plein de réussite dans notre mission car le syndicalisme est avant tout une aventure collective.

Nous avons du pain sur la planche, mais comme disait un ancien secrétaire général de notre fédération « nous avons bon appétit ».

Vive la CGT !

Vive notre Fédération et notre UFR !